

Vos tarifs au quotidien

Professionnels

Principales conditions tarifaires 2018

En vigueur au 1^{er} janvier 2018

Tarifs TTC



Principaux services

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	J
Versement sur un automate de dépôt valorisé	J
Autre versement	JUSQU'À J + 3
Remise de chèque(s)	J + 1 JOUR OUVRÉ
Paiement d'un chèque	J
Emission d'un virement SEPA interne ou externe	J
Réception d'un virement interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement	E OUVRÉ
Paiement d'un prélèvement SEPA	E
Effet papier	
• remis avant E – 10 jours calendaires	E + 3 JOURS CALENDAIRES
• remis après E – 10 jours calendaires	J + 13 JOURS CALENDAIRES
Effet télétransmis	
• remis avant E – 10 jours calendaires	E + 1 JOUR CALENDRAIRE
• remis après E – 10 jours calendaires	J + 11 JOURS CALENDAIRES
Effet présenté au paiement	E
Paiement par carte (électronique)	J OPÉRATION + 1 JOUR OUVRÉ (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris).

Jours ouvrés = jours Banque de France (lundi au vendredi inclus sauf jours fériés).



Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Compte-Service Pro
(n'est plus commercialisé)

[NOUS CONSULTER](#)

Compte-Service Agri
(n'est plus commercialisé)

[NOUS CONSULTER](#)

Compte à composer

COMPTE A COMPOSER PRO ⁽¹⁾

COMPTE A COMPOSER AGRIC ^{(1) (*)}

FLUX CONFIÉS	PRIX	FLUX CONFIÉS	PRIX
< 101 k€	18,80 €	< 76 k€	18,40 €
101 à 250 k€	28,80 €	76 à 300 k€	21,30 €
251 à 500 k€	35,55 €	301 à 750 k€	40,60 €
501 à 1 500 k€	45,75 €	751 à 3000 k€	54,85 €
1 501 à 3 000 k€	66,05 €		

Services complémentaires du compte à composer pour optimisation des excédents de trésorerie

Montant minimum d'excédents de trésorerie : 20 000 €

PLACEMENT PROGRAMMÉ

2 €/MOIS

PLACEMENT DYNAMISÉ

9 €/MOIS

Offre de Bienvenue Créateur, repreneur,
artisan, commerçant, profession libérale,
TPE, micro-entrepreneur

[NOUS CONSULTER](#)



Fonctionnement de votre compte

Commissions trimestrielles ⁽²⁾

Commission de mouvement de compte (exonération de certaines écritures)

- Professionnels
 - ◆ De 0,035 à 0,06% sur les seules écritures « débit »
 - ◆ Minimum de perception
- Agriculteurs
 - ◆ De 0,025 à 0,035% sur les seules écritures « débit »

10 €

Commission de plus fort découvert

(sur le plus fort découvert de chaque mois, plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs du trimestre)

0,06%

- Minimum de perception

1 €

⁽¹⁾ par mois en fonction des flux confiés - offre soumise à condition

⁽²⁾ Hors associations, SCI, GFA, CUMA.

⁽³⁾ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ses comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes

Gestion de compte

Frais de tenue de compte inactif ⁽³⁾	30,00 €
Frais de tenue de compte trimestriels	26,90 €
Clôture / Transfert de compte	GRATUIT

Informations sur vos comptes

E-relevé	GRATUIT
Relevé de compte (forfait mensuel)	
• mensuel	GRATUIT
• quinzaine	1,72 €
• décadaire	3,15 €
• journalier (par envoi)	1 €
Frais de recherche de documents ^(*)	
• Recherche simple sur opérations récentes (moins de 3 mois)	11,35 €
• Recherche complexe	SUR DEVIS
Gestion d'adresse NPAI	16,15 €
Attestation pour arrêté comptable	109,60 €

Fonctionnement de vos comptes en anomalie

Taux des intérêts débiteurs : 13,67% au 3^{ème} trimestre 2017.

Commission d'intervention PRO (pour toute opération sans provision)	8,50 €
◆ Maximum mensuel de perception	255 €
Commission d'intervention AGRI (pour toute opération sans provision)	8 €
◆ Maximum mensuel de perception	240 €

Commission de dépassement de découvert **TAUX DU DÉCOUVERT + 3 POINTS**
(sur montant au-delà du plafond autorisé)

• Frais par saisie attribution, par avis à tiers détenteurs, par opposition à tiers détenteurs, par opposition administrative ^(*)	102 €
--	-------



Banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance⁽⁴⁾
(internet, téléphone, mobile, sms)

Par internet avec Crédit Agricole

En Ligne (tarifs mensuels)

• Consultation et virements internes	GRATUIT
• Gestion de comptes et bourse	11,80 €
• Gestion de comptes seule	10,45 €
• Gestion de bourse seule	3,60 €

(Virements externes facturés aux prix pratiqués par télétransmission et ordres de bourse à prix préférentiels)

⁽⁴⁾ hors frais de télécommunication et fournisseur d'accès internet.

Par internet mobile SELON FORMULE
(consultation et virements externes)

Par téléphone ou email COÛT D'UN APPEL LOCAL
• FILINFO (consultation des comptes) 04 78 33 53 35

Service d'alerte par sms ou email	
• Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS ou email	1,85 €
• Frais perçus lors de chaque envoi d'alerte SMS ou email	0,34 €

Télétransmission	WEB EDI EBICS T	EBICS TS
• Forfait mensuel client-banque seulement	6 €	15 €
• Forfait mensuel banque-client seulement	26,68 €	26,68 €
• Forfait mensuel complet	32,68 €	41,68 €
+ mise à dispo. relevé (par ligne)	0,05 €	0,05 €



Vos moyens et opérations de paiement

Chèques

	FRAIS POSTAUX
• Frais d'envoi de chéquier en recommandé sans AR (par envoi)	
• Frais d'envoi chéquier en pli simple (par envoi)	1,60 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,55 €
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,25 €
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽⁵⁾	
◆ rejet chèque de moins de 50 €	21,50 €
◆ rejet chèque de 50 € et plus	41,50 €

Une commission d'intervention d'un montant de 8,50 euros maximum peut s'ajouter à ces frais

(Le forfait de frais de chèque rejeté n'est pas prélevé en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26 €
• Chèque payé pendant interdiction bancaire	26 €
• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15 €

Cartes bancaires

Cotisation carte annuelle	
• Carte Mastercard à autorisation systématique	16,30 €
• Carte commerciale à débit immédiat (Business)	49 €
• Carte commerciale à débit différé (Business)	54 €
• Carte commerciale à débit immédiat (Business Executive)	132 €
• Carte commerciale à débit différé (Business Executive)	132 €

⁽⁵⁾ incluant : lettre d'information, lettre d'injonction, délivrance à un tiers d'un certificat de non paiement, régularisation par blocage de provision, mainlevée de l'interdiction bancaire

Autres services cartes

- Modification plafond carte à la demande du porteur (sauf Gold, Visa Premier, Business executive) 8,10 €
- Refabrication de la carte 7,25 €
- Réédition du code confidentiel 8,50 €
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 33,50 €

Services espèces

- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque 3,40 €
- Carte monnaie 41,10 €
- Commande de pièces NOUS CONSULTER
- Dépôt de pièces 1,60% DU MONTANT - MINI 3,48
- Délivrance et dépôt de billets GRATUIT

Virements

- Virement interne Crédit Agricole GRATUIT
- Virement hors Crédit Agricole
 - ◆ Frais par virement occasionnel 4 €
 - ◆ Frais par virement permanent
 - Frais de mise en place d'un virement permanent GRATUIT
 - Frais par opération 0,88 €
 - ◆ Virement sur support : télétransmission et internet 0,23 €
 - ◆ Virement urgent valeur compensée 12,84 €
- Tentative de récupération de fonds 15,55 €

Prélèvements

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (gratuit pour impôts, EDF, GDF, organismes caritatifs) 5,10 €
- Frais de mise en place d'un prélèvement unique/ TIP SEPA GRATUIT
- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement BtoB (inter-entreprises) 10 €

Avis de prélèvements

- Demande d'attribution d'un identifiant créancier SEPA (ICS) 31 €
- Télétransmission
 - ◆ Par avis de prélèvement standard 0,30 €
 - ◆ Par avis de prélèvement BtoB 0,40 €
- Autres supports (par avis) 3,10 €
- Mise en opposition GRATUIT
- Incident
 - ◆ Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision 11,50 €

L'ensemble de la commission d'intervention et frais de rejet est limité au montant du prélèvement rejeté dans la limite d'un montant maximum de 20 €

- Impayé à la charge du remettant 12,35 €

Effets à l'encaissement ou à l'escompte

• Télétransmission		GRATUIT
◆ Traitement de la remise		0,39 €
◆ Par effet		
• Autres supports		5,30 €
◆ Traitement de la remise		3,85 €
◆ Par effet		
• Services divers		17,10 €
◆ Changement de domiciliation		17 €
◆ Prorogation, réclamation, avis de sort		17 €
◆ Passage à l'escompte		17 €
• Incident		19,65 €
◆ Effet domicilié rejeté		3,08 €
◆ Effet mis en instance		
• Impayé à la charge du remettant (par effet)		17,10 €

Services monétiques et e-commerce

Adhésion au Système National de Paiement par Carte (commission sur le chiffre d'affaires carte)	NOUS CONSULTER
Autres Services Monétiques	NOUS CONSULTER
Offres monétiques professions libérales de santé	NOUS CONSULTER



Vos Crédits

TRCAM ⁽⁶⁾ au 1^{er} avril 2018 (Taux de Référence du Crédit Agricole)	3,60%
TAUX DE L'USURE au 3^{ème} trimestre 2017 (découvert)	13,69%

Crédit court terme

Frais dossier Pro-Agri	1% DU MONTANT
MONTANT DU PRÊT	MINI
≤ 10 000 €	65 €
> 10 000 €	130 €

Intérêts	VARIABLE, indexé sur l'Euribor 3 mois moyenné
-----------------	--

Crédits de trésorerie

Le « glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires » est disponible sur le site internet du Crédit agricole Centre-est

⁽⁶⁾ Le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70% TMCT + 3,79%. Où TMCT = 50% EURIBOR 3 mois + 10% taux des appels d'offre de la BCE + 10% taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30% taux des OAT 2 ans (Obligations Assimilables du Trésor).

Découvert autorisé (ouverture de crédit en compte courant)

Frais de dossier	1% avec MINI 32 €
Intérêts débiteurs	VARIABLE, indexé sur l'Euribor 3 mois moyenné
Commissions de plus fort découvert	0,06% PAR MOIS
Commission d'engagement sur plafond d'ouverture de crédit confirmé par contrat (hors compte service)	1%
Renouvellement ou Frais de réexamen annuel	65 €
Agrî : mise en place d'une OC spécialisée	87 €

Escompte

Frais de dossier	1% DU MONTANT
Intérêts d'escompte :	
• Base de calcul minimum des intérêts	10 JOURS CALENDAIRES
• Minimum par effet	6 €
Commission d'endossement	0,60% PAR EFFET
Prorogation, réclamation, changement de domiciliation	25 €
Renouvellement ou Frais de réexamen annuel	65 €
Escompte ponctuel	33 €

Mobilisation de créances (créances services)

Commission par facture cédée	
Valeur moyenne des factures (VMF)	
• VMF > 40 K€	0,70%
• VMF entre 5 001 et 40 000 €	0,80%
• VMF entre 1 501 et 5 000 €	1,20%
• VMF entre 500 et 1 500 €	1,50%

Cession de créances DAILLY

• Bordereau de cession	32,00 €
• Frais de traitement par créance papier	6,30 €
• Notification, modification et réclamation	24,00 €
• Echancier mensuel	2,70 €

Crédits d'Investissement

Frais sur dossiers de prêt hors frais réels :		
• Professionnels :	frais de dossier	1 % du capital
• Agriculteurs hors Agilor :	frais de dossier	1 % du capital
• Agriculteurs Agilor :	frais forfaitaires	

	Pros	Agris	
MONTANT DU PRÊT	MINI	MINI (hors Agilor)	FORFAIT AGILOR
≤ 3 000 €	65	65	40
> 3 000 € ≤ 10 000 €	65	65	80
>10 000 € ≤ 30 000 €	130	130	80
> 30 000 €	300	190	80

Informations sur prêt

Rédition du décompte de prêt (*)	43 €
Information annuelle des cautions (par caution)	14 €

Garantie actif/passif

Frais de dossier	0,50% - MINI 102,50 - MAXI 205
------------------	-----------------------------------

Garantie bancaire

	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE 1 ^{ÈRE} DEMANDE
Frais par utilisation (acte simple)	53 €	74 €
Frais par utilisation (acte complexe)	106 €	148 €
Frais de mainlevée	15 €	15 €

Frais de garantie (7)

Caution solidaire	53 €
Délégation de créances	33 €
Cession de Créance DAILLY notifiée	33 €
Gage sur certificat d'immatriculation	185 €
Nantissement de matériel	370 €
Nantissement de fonds de commerce	470 €
Nantissement de parts de SARL, SAS, SA, SCI, SCPI	DE 255 À 755 €
Gage et nantissement produits autres organismes	185 €
Warrant	112 €

Modification sur financement après réalisation

Simple (modif date d'échéance, de compte payeur...)	33 €
Complexe (mainlevée sur hypothèque...)	117 €
Réaménagement de prêt	1% - MINI 357 - MAXI 1020
Frais transfert hors Crédit Agricole prêt bonifié	320 €
Avenant au contrat : (+ 50 €/prêt)	130 €
Mainlevée ou modification garantie enregistrée au greffe (8)	117 €

Incident de fonctionnement sur crédit

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26 €
Frais de report d'échéance	43 €
Frais de moratoire	185 €
Plan apurement	54 €

(7) Ces tarifs incluent le coût d'enregistrement, d'inscription au greffe et frais d'huissier connus au jour de l'édition du présent document ; en cas de modification de ces frais par les Pouvoirs Publics, nos prix feront l'objet d'une réactualisation.

(8) Hors frais fiscaux ou frais de greffe refacturés



Épargne et Placements financiers

Droits de garde

(facturation semestrielle sur valorisation au 30 juin et au 31 décembre) (*)

Frais sur Compte-titres contenant uniquement

GRATUIT

- Des actions Crédit Agricole ou des parts sociales du CA

Frais fixes par compte

1/2 tarif si abonnement avec un PEB (Plan Epargne Boursière)

14 €

Frais par ligne

LES VALEURS	TAUX	MINI/MAXI
OPCVM du Crédit Agricole		GRATUIT
Actions Crédit Agricole SA		GRATUIT
Parts sociales du Crédit Agricole		GRATUIT
Actions au nominatif	0,140 %	20 € / 40 €
Actions étrangères	0,140 %	20 € / 40 €
Obligations Crédit Agricole SA	0,070 %	2,60 € / 26 €
Or sous dossier	0,40 %	20 € / 40 €
Autres valeurs	0,140 %	2,60 € / 26 €

Maximum semestriel de droits de garde par compte

265 €

Frais de courtage (achats et ventes en bourse) Internet ⁽⁹⁾

Place française Invest Store Initial

- Taux appliqué sur montant brut

0,60 % - MINI 7,70

Les frais de marché sont en sus facturés à leur coût réel.

Depuis le 1^{er} août 2012, certains ordres d'achat sont soumis à la TTF : Taxe sur les Transactions Financières au taux de 0,3 % (taux en vigueur au 1^{er} juillet 2017).

Places étrangères : commission du Crédit Agricole

0,60%

- Minimum **25 €**
- Maximum **210 €**

Ordre par téléphone

**NOUS
CONSULTER**

Souscription d'OPCVM (droits d'entrée)

**SELON LA
NOTICE AMF**

Transfert ⁽¹⁰⁾

Compte-titres hors Crédit Agricole ^(*)

- Par compte **112,45 €**
- Par ligne (plafonné à 300 €) **23,75 €**

⁽⁹⁾ la rémunération des intermédiaires est valable selon le lieu de l'ordre.

⁽¹⁰⁾ les frais de transfert sur les lignes étrangères sont facturés en sus.



Assurances et Prévoyance

Assurances professionnels, agriculteurs, associations

	PROFESSIONNELS (commerçants, professions libérales, artisans)	AGRICULTEURS
POUR VOUS ET VOS PROCHES	<ul style="list-style-type: none"> • Santé individuelle et collective • Garantie des accidents de la vie professionnelle • Indemnités journalières, incapacité temporaire de travail • Contrat décès • Contrat homme clé • Financement et assistance de vos obsèques • Dépendance • Protection juridique privée et professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé individuelle et collective • Garantie des accidents de la vie agricole • Indemnités journalières, incapacité temporaire de travail • Contrat décès • Contrat homme clé • Financement et assistance de vos obsèques • Dépendance • Protection juridique privée et professionnelle
POUR VOS BIENS	<ul style="list-style-type: none"> • Multirisques professionnelles (responsabilité civile professionnelle, décennale et locaux) • Véhicules privés et professionnels • Habitation privée • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Multirisques agricoles (responsabilité civile, locaux, perte d'exploitation) • Mortalité des animaux • Risques climatiques sur récolte • Véhicules privés et professionnels • Habitation privée • Garantie locative sur vos biens loués • Télésurveillance de votre habitation privée et de vos bâtiments agricoles

NOUS CONSULTER

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiements

Sécuricompte Professionnel ou Agriculteur (par mois) (plus commercialisé)		7,98 €
Sécuricompte PLUS (par mois)	PRO	3 €
	AGRI	4 €
SécuriHelp (par mois)	PRO	1 €
	AGRI	6 €



Principaux services pour les opérations internationales

Les prix de nos services n'incluent pas les frais des banques correspondantes étrangères

Commission de change sur toutes les opérations en devise

cf page 16

Paielements en provenance de l'étranger (export)

Virements

Commission de rapatriement

• Sur « virement Européen » ⁽¹⁾	GRATUIT
• Sur virement Europe ⁽²⁾	14 €
• Sur virement Monde ⁽³⁾	21,40 €
+ si absence de domiciliation bancaire du bénéficiaire	DE 7,60 À 76 €

Chèques

Commission d'encaissement (du montant de la créance en €)	0,23%
• Minimum de perception (SBF)	36,75 €
• Minimum de perception (CAE)	25 €
• Maximum de perception	184,50 €
Frais de port (chèque CAE)	32 €
Chèque impayé	46,60 €

Effets de commerce

Commission d'encaissement (du montant de la créance en €)	0,13%
• Minimum	33,20 €
• Maximum	330,50 €
Frais de port	32 €
Effet impayé	46,60 €

Remises documentaires

Commission d'encaissement (sur le montant de l'opération)	0,21%
• Minimum	54,60 €
Frais de port	32 €
Avis de sort	32 €

(1) (2) (3) - Voir fin du document

Paievements à destination de l'étranger (import)

Virements

Commission de transfert	
• Sur « virement Européen » ⁽¹⁾	4,00 €
• Sur « virement Européen » par WEB-EDI	0,23 €
• Sur autre virement Europe ⁽²⁾	15,40 €
• Sur autre virement Européen par WEB-EDI	2,10 €
• Sur virement Monde ⁽³⁾	0,025 %
◆ Minimum	23,20 €
◆ Maximum	100 €
• Sur virement Monde par WEB-EDI	0,025 %
◆ Minimum	2,80 €
◆ Maximum	100 €
Frais swift applicables aux virements hors Espace Economique Européen	9,32 €

Chèques

Chèque en euros	GRATUIT POUR L'ÉMETTEUR
Chèque en devises	24,10 €
Chèque en devises impayé	46,60 €
Chèque de banque en devises	30 €

Effets de commerce

Commission d'encaissement	40,70 €
• Frais swift	9,32 €
Prorogation, acceptation	44,80 €
Effet impayé	46,60 €

Remises documentaires

Commission de règlement sur le montant de l'opération	0,21%
• Minimum	81,90 €
Frais swift	9,32 €
Frais d'envoi selon acheminement	9,32 € à 32 €

(1) (2) (3) - Voir fin du document

Crédits et garanties internationales

Crédit court terme en devises/avance en devise

Frais de mise en place	73,10 €
Prorogation	73,10 €

Crédit documentaire par internet

CA E-TRADE (abonnement annuel)	20,30 €
--------------------------------	---------

Crédit documentaire import

Ouverture du crédit documentaire par trimestre indivisible	0,26%
• Minimum par trimestre	113,10 €
Commission d'utilisation (levée des documents)	0,13%
• Minimum	124,20 €
Commission mensuelle d'engagement si paiement différé (acceptation)	0,12%
• Minimum par mois	82,20 €
Modification des termes	105,40 €
Forfait	NOUS CONSULTER
Frais d'envoi selon acheminement	9,32 € à 32 €
Frais swift	9,32 €
Documents irréguliers (à charge du bénéficiaire)	121 €

Lettre de crédit stand by émise - soumise aux RUU600

Ouverture (par trimestre indivisible)	0,26%
• Minimum par trimestre	113,10 €
Modification des termes	105,40 €
Commission de mise en jeu	150,40 €

Crédit documentaire export

Commission de notification	0,10%
• Minimum	114,20 €
Commission de confirmation	SUR DEVIS
Cette confirmation consiste pour le Crédit Agricole à prendre la responsabilité du règlement dans la mesure où les documents que vous remettez sont conformes aux termes du crédit documentaire. Vous ne supportez plus le risque d'insolvabilité de la banque émettrice ou le risque pays.	
Commission d'utilisation	0,15%
• Minimum par utilisation	146,40 €
Modification des termes	105,40 €
Pré étude des documents	89 €
Transfert	0,13%
• Minimum	375 €
Frais d'envoi selon acheminement	9,32 € à 32 €
Frais swift	9,32 €
Présentation de documents irréguliers	121 €

Garanties émises

Commission d'engagement par trimestre indivisible	0,39%
• Minimum par trimestre	38,10 €
Frais d'établissement français ou anglais	99,50 €
Modification des termes	76,20 €
Mise en jeu	150,20 €
Frais d'envoi selon acheminement	9,32 € à 32 €
Frais swift	9,32 €

Garanties reçues

Commission de notification	0,10%
• Minimum	75,10 €
Modification des termes	75,10 €
Mise en jeu	150,20 €
Frais d'envoi selon acheminement	9,32 € à 32 €

Opérations de change

Comptant ou terme

CA change en ligne (abonnement annuel)	20,30 €
Commission de change sur opération en devises	0,0525%
• Minimum	18 €
Gestion de compte en devises	40 €
• Frais d'arrêté trimestriel sur compte rémunéré	
Commission de mouvement de compte en devises	0,070% / TRIMESTRE
Couverture à terme	
• Frais de mise en place + commission de change	0,10%
Flexigain et Flexiterme	
• Frais de mise en place	0,10%
• Frais de tirage à chaque utilisation + commission de change	30,25 €
• Prorogation de flexigain	0,025% / TRIMESTRE

Services divers

Frais d'envoi swift	9,32 €
Frais d'envoi selon acheminement	DE 9,32 À 32 €
Frais de recherche	DE 32,50 À 112,50 €
Dossier BPI France / Assurance Export	55 €
Renseignements commerciaux	
• Sur pays européen, Etats-Unis ou Canada (minimum)	100 €
• Sur autre zone géographique	NOUS CONSULTER
Courriers sur l'étranger (hors frais postaux)	48,75 €
Frais étude projet international non abouti	111,75 €
Etude de dossier complexe (par heure)	110 €
Bon de cession	27,50 €
Avis de sort	32 €
Enrichissement des instructions	DE 7,60 À 76 €
Courriel de confirmation d'exécution d'opération	0,78 €
Traduction	NOUS CONSULTER
Ecole Crédoc (formation)	115 €

Principales dates de prise en compte des opérations à l'international

Achats / Ventes des devises au comptant

Débit en compte	J
Crédit en compte	J + 2 JOURS OUVRÉS

Chèques remis à l'encaissement « sauf bonne fin »

Chèque en euros	J + 5 JOURS OUVRÉS
Chèque en devises	J + 5 JOURS OUVRÉS

Attention : les chèques postaux sont exclus de la procédure « sauf bonne fin »

Chèques remis après « crédit encaissement »

Chèque en euros	DATE DE RÉCEPTION DES FONDS
Chèque en devises	DATE DE RÉCEPTION DES FONDS + 2 JOURS OUVRÉS

Chèques présentés au paiement

Chèque en euros ou en devises	DATE DE TRAITEMENT
-------------------------------	--------------------

Virements

Virement reçu en euros	DATE DE RÉCEPTION DES FONDS
Virement reçu en devises	DATE DE RÉCEPTION DES FONDS + 2 JOURS OUVRÉS
Virement émis en euros ou en devises de l'Espace Economique Européen	J
Virement émis en devises autres	J - 1 JOUR OUVRÉ

Effets

Effet remis à l'encaissement en euros	DATE DE RÉCEPTION DES FONDS
Effet remis à l'encaissement en devises	DATE DE RÉCEPTION DES FONDS + 2 JOURS OUVRÉS
Effet présenté au paiement en devises	DATE DE TRAITEMENT

Remises documentaires

Export en euros	DATE DE RÉCEPTION DES FONDS + 1 JOUR OUVRÉ
Export en devises	DATE DE TRAITEMENT + 2 JOURS OUVRÉS
Import en euros ou en devises	DATE DE TRAITEMENT - 1 JOUR OUVRÉ



Virements internationaux

Offre du Crédit Agricole : 3 niveaux de virements internationaux

(1) Virement Européen soumis au règlement européen N° 924-2009 :

- Virement en € ou en devise suédoise à destination ou en provenance d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Indication de l'IBAN
- Indication du code banque ISO (ou SWIFT) sans le nom de la banque
- Ordre non urgent (traitement à J+1)
- Absence d'instructions particulières
- Frais partagés

(2) Autres virements Europe : Tous les ordres en € à destination d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) non éligibles dans la catégorie virement « Européen »

(3) Virement Monde :

Tous les virements en devises (quelle que soit la destination).

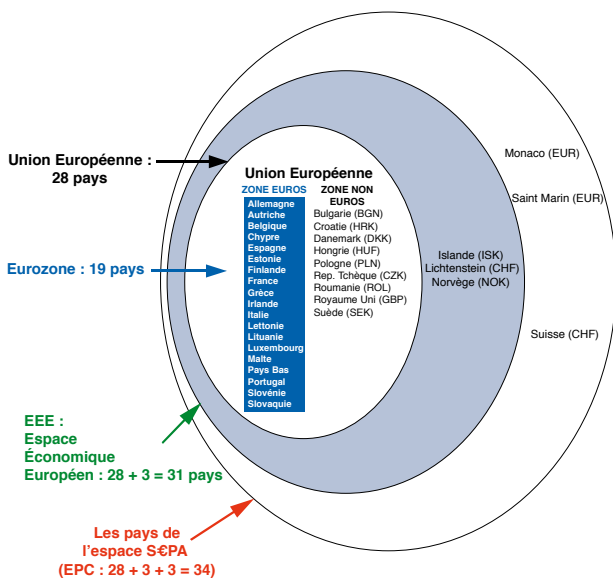
Les virements en € à destination ou en provenance d'un pays hors l'Espace Economique Européen (EEE)

Pour les virements internationaux, le prix de nos services n'inclut pas les frais éventuels des banques correspondantes étrangères.

Pour les virements vers un pays non membre de l'EEE, les frais SHARE (frais partagés) sont appliqués par défaut. Le client peut opter gratuitement pour les frais OUR (net de frais pour le bénéficiaire) ou BEN (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

L'Espace S€PA

Single Euro Payments Area - l'espace unique des paiements en euros
(A la date d'édition de la plaquette)



GARANTIE DES DÉPÔTS

En application de l'article L312-4 du code Monétaire et Financier modifié et du règlement du Comité de Réglementation Bancaire n° 99-05 du 9 Juillet 1999, relatif à la garantie des dépôts, l'établissement de crédit qui recueille vos dépôts est couvert par un dispositif agréé par les Pouvoirs Publics. La Caisse Régionale est également agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr/ ; contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats-Unis 92545 Montrouge Cedex ; contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02.

Pour tout appel en vue d'obtenir la bonne exécution d'un contrat ou le traitement d'une réclamation, vous pouvez joindre votre agence au numéro de téléphone indiqué sur votre relevé de compte (numéro non surtaxé).

(*) Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA, sauf ceux comportant un astérisque (*) qui sont ici exprimés toutes taxes comprises. Ces conditions, valables à partir du 01/01/2018, peuvent être modifiées à tout moment à l'initiative du Crédit Agricole ou des Pouvoirs Publics.

**Toute une banque
pour vous**



Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre-est, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne au Mont d'Or - 399 973 825 RCS LYON - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 262.